

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge**\*25134118\*****Déposé / Reçu le****16 OCT. 2025**au greffe du tribunal de l'entreprise  
francophone de Bruxelles  
GreffeN° d'entreprise : **0635 634 961**

Nom

(en entier) : **CELSIUS BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 235, B-1050 Ixelles****Objet de l'acte : Prise de connaissance du remplacement du représentant permanent d'un administrateur - Pouvoirs spéciaux pour les formalités de publication.**

Extrait des décisions écrites unanimes des administrateurs du 13 octobre 2025.

Chaque administrateur:

(a) PREND CONNAISSANCE et, pour autant que de besoin, APPROUVE le remplacement, à partir du 1 octobre 2025, de Monsieur Raphaël Brault par Madame Marie-Hélène Lappereau ép. Helleux comme représentant permanent de la société AEW SAS, exerçant un mandat d'administrateur au sein de la Société, conformément à une décision de AEW SAS.

(b) DÉCIDE d'octroyer des pouvoirs spéciaux à Johan Lagae et Els Bruls, élisant domicile au cabinet d'avocats Loyens & Loeff sis Avenue de Tervueren 2, 1040 Bruxelles chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec pouvoir de substitution, en vue de (i) accomplir les formalités de publication nécessaires ou utiles relatives aux décisions susmentionnées, y compris la préparation et la signature de tout document ou formulaire (de publication) requis, et le dépôt de tels documents et formulaires auprès du greffe du tribunal de commerce compétent, (ii) accomplir toutes les formalités (entre autres auprès d'un guichet d'entreprises) nécessaires ou utiles afin d'assurer l'enregistrement ou la modification de l'information sociétaire de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises, et (iii) accomplir toutes les formalités, le cas échéant, auprès de toute autre institution, administration, autorité ou entité, publique ou privée.

Signé,

Johan Lagae  
Avocat - Mandataire spécial.

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2025 - Annexes du Moniteur belge